



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 26 juin 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien DE TRUCHIS

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,
M. Nicolas MALEIG, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,
M. Raymond VILLALBA, Mme Marie SAYERSE, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Philippe GARROTÉ, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Maïtena FERRAN, Mme Céline BODET, Mme Hélène HIEL, M. Iñaki ECHANIZ, M. Michel ADAM, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUX, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Jean-Michel IDOIE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sonia CAMPAGNE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Nadia DUPEROUSSE donne pouvoir à Mme Carole LADEUX
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Michel ADAM

Était absente :

- Mme Anne SAOUTER

13 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU SEIN DE LA DIRECTION JURIDIQUE ET FINANCIERE

Il est proposé à votre assemblée la création d'un emploi permanent à temps complet d'Acheteur public- Contrôleur de gestion.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des missions suivantes :

- Pilotage et stratégie achat
- Gestion des procédures de commande publique
- Contrôle de gestion et pilotage de la performance
- Conseil et accompagnement des services

La durée hebdomadaire de travail sera fixée à 35 heures.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique A.

Le tableau des emplois sera complété comme suit :

Emploi	Grade(s) associé(s)	Catégorie hiérarchique	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Acheteur public – Contrôleur de gestion	Ingénieur	A	1	Temps complet

Cet emploi permanent sera pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux en application du principe général posé à l'article L.311-1 du code général de la fonction publique selon lequel, sauf dérogation prévue par une disposition législative, les emplois civils permanents des départements, des communes et de leurs établissements publics à caractère administratif sont occupés soit par des fonctionnaires,

En outre, la rémunération comprendra les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant.

La rémunération sera fixée dans l'acte d'engagement par le Maire ou son représentant en référence aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux.

La rémunération afférente à cet indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

La modification du tableau des emplois prendra effet au **1^{er} juillet 2026**.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **30 voix pour, 1 voix contre (M. COUCHINAVE), et 1 abstention (Mme LADEUIX)**,

- **APPROUVE** la création à compter du 1^{er} juillet 2026 d'un emploi permanent à temps complet d'Acheteur public – Contrôleur de gestion, comme énoncé ci-dessus,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en ce sens.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 26 juin 2026.
 Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 3/06/2026





Marie-Lyse BISTUÉ

